

Commission préparatoire organise la première conférence qui doit être tenue à Paris, France, en novembre et décembre 1946. La Commission poursuit ses travaux à Londres jusque vers la fin de septembre alors qu'elle est transférée à Paris, ville choisie comme devant être le siège permanent de l'Organisation. Le gouvernement canadien envoie une délégation de 11 personnes à la conférence de Paris.

L'objet de l'UNESCO, tel qu'il est défini dans la constitution est "de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples"

Le secrétariat est divisé en sept sections établies d'après le programme: (1) Education; (2) Organes d'information des masses (presse, radio, cinéma); (3) Bibliothèques, musées et archives; (4) Sciences naturelles; (5) Sciences sociales et humanités; (6) Arts créateurs; (7) Rétablissement et reconstruction. Le travail de rétablissement et de reconstruction s'applique à toutes les autres sections. Il est prévu qu'il sera de courte durée, mais il est d'une grande importance immédiate aux pays dévastés par la guerre. La Conférence de Paris approuve l'organisation d'une campagne spéciale en vue d'obtenir des contributions volontaires des particuliers et des organismes dans les pays plus favorisés; l'objectif de cette campagne est de 100 millions de dollars. Les dons de marchandises utilisables (fournitures d'école, équipements scientifique, etc.) sont aussi acceptables que la monnaie.

Le président du Conseil exécutif est l'honorable Victor Doré, ambassadeur du Canada en Belgique. A sa session en avril, le Conseil exécutif convient que le travail de la section d'Éducation doit se concentrer, cette année, sur "l'éducation fondamentale" et sur "l'éducation en vue de la compréhension mutuelle des nations" L'éducation fondamentale est considérée comme une attaque de longue haleine et universelle contre l'ignorance, dans laquelle l'UNESCO donnera les directives aux pays où l'analphabétisme est élevé. Des programmes d'essai sont préparés en Haïti, en Chine et dans l'Afrique britannique de l'Est. Le programme de l'"éducation en vue de la compréhension mutuelle des nations" comprend l'aide dans la revision des manuels et des livres d'enseignement, l'établissement de centres d'étude internationaux, de cercles de relations internationales dans les écoles, etc. Un relevé du progrès sera fait à la prochaine conférence annuelle qui sera tenue à Mexico durant l'automne de 1947.

La Section d'Information des masses doit, durant sa première année, préparer un rapport sur la possibilité d'établir un réseau radiophonique universel, fournir des causeries et des forums sur l'UNESCO, aux réseaux nationaux, obtenir des adhésions à une convention en vue de faciliter l'échange de films, aider à l'organisation et la direction d'un Office du Film des Nations Unies, stimuler l'établissement de conseils nationaux de l'éducation visuelle, travailler à la revision des conventions internationales des droits d'auteurs, collaborer à une conférence mondiale de la presse et faire une enquête sur les frais de la poste, de la télégraphie sans fil et des câbles.

Dans le domaine des arts créateurs, on appuie tout particulièrement sur la facilité de mouvement du personnel et des œuvres d'art entre les nations. La conservation de l'art et de la culture des peuples primitifs et non industriels doit être favorisée et "la liberté de l'artiste créateur d'atteindre son propre but, comme